



BULLETIN WALLON

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATIONS

88ème ANNEE

BELGIQUE - BELGIE
PP
4020 LIÈGE 2
P205040

N° : 332 - Avril 2016

Prix du numéro : 1,50 €

Notre site internet
www.theatrewallon.be



**Pas de parution
En juin et juillet**

Expéditeur : Pierre Habets - Rue Gérard Wilket, 23 - B 4672 SAINT-REMY

Tél.- fax : 04/387.50.71. ou par courriel : habets_pierre@voo.be

Siège social : Rue Surllet, 20 à 4020 Liège

Le prochain bulletin (de Mai) étant le dernier de cette saison, n'hésitez pas à me faire parvenir vos spectacles de juin et juillet afin qu'ils paraissent dans le dernier agenda de la saison 2015-2016.

CHANGEMENT DE REDACTEUR DU BULLETIN WALLON :

A partir du 1^{er} numéro de la saison nouvelle, je passe la main à Sabine Stasse. Dès le 1^{er} juin, ce sera donc à elle qu'il faudra transmettre vos annonces, textes,....

Une période de transition sera bien entendu mise en place et les textes ou annonces qui me parviendraient encore, seront transférés à Sabine.

Voici donc les coordonnées qu'il faudra utiliser :

Sabine Stasse

Mail : bulletinwallon@outlook.be

04 272 44 26 (après 17h et le week-end)

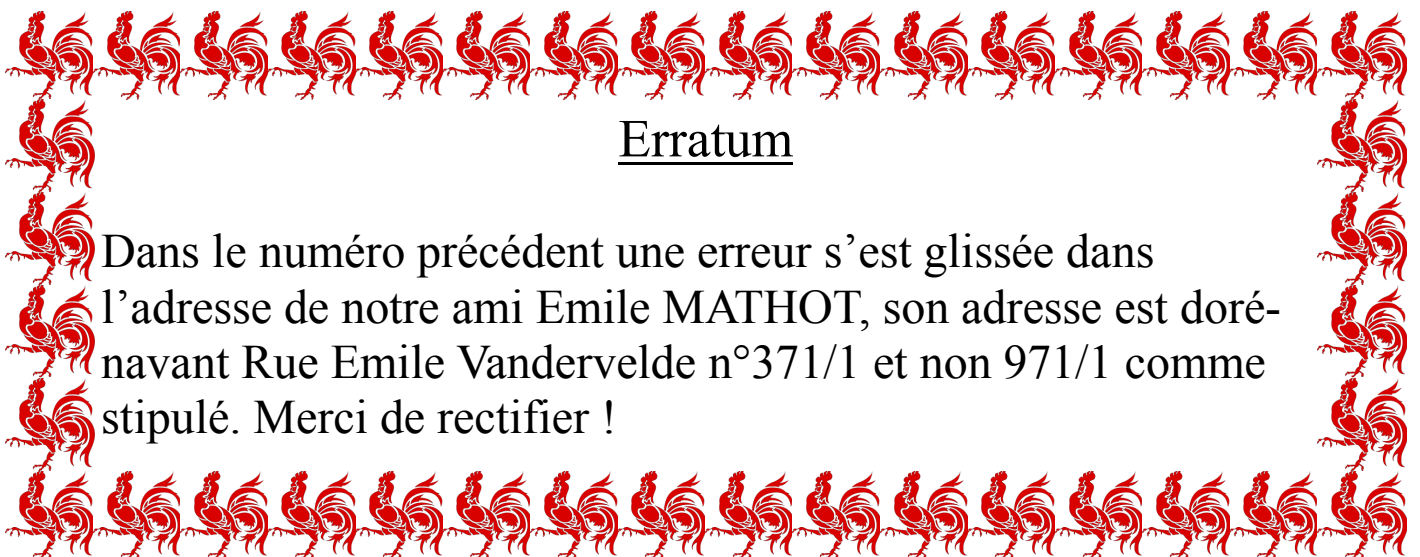
0486 039 639 (après 17h et le week-end)

Je la remercie déjà de reprendre cette tâche que je quitte avec regrets, croyez-le, mais trop peu de temps m'interdit de poursuivre plus longtemps si cela doit se faire au détriment de nos abonnés et de nos cercles fédérés. J'espère pouvoir lui venir en aide malgré tout.

Par facilité, privilégiez l'envoi par mail, cela évite les erreurs de recopiage, les textes parfois difficilement lisibles ou tout simplement le courrier qui s'égare.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées pour la prochaine saison comme des rubriques qu'il vous intéresserait de retrouver dans le Bulletin, et surtout soyez un lecteur actif, nous sommes toujours à la recherche de textes, d'annonces, etc... pour que vive votre mensuel et que vive notre beau wallon.

Christel Baiwir



Erratum

Dans le numéro précédent une erreur s'est glissée dans l'adresse de notre ami Emile MATHOT, son adresse est dorénavant Rue Emile Vandervelde n°371/1 et non 971/1 comme stipulé. Merci de rectifier !

22 mai 2016—Fiètival 2016

Journée de réflexion sur le théâtre wallon au Musée de la Vie wallonne

En mai 2016, le 4^e fiètival mettra à l'honneur les langues régionales au Musée de la Vie wallonne avec de multiples activités pour tous publics.

Pour clôturer ce Fiètival, la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie et le Service Théâtre Dialectal organiseront une grande journée de réflexion autour du théâtre wallon.

En 2016, le théâtre demeure un des secteurs les plus vivaces de nos langues régionales ! Le théâtre suscite également des vocations parmi les plus jeunes, ce qui est extrêmement précieux.

Curieusement, le théâtre est également le moins fédérateur : certaines troupes voisines ne se connaissent pas, d'autres choisissent d'œuvrer en cavalier seul, les concours d'art dramatique sont moins fréquentés. En outre, les auteurs sont moins nombreux et les moyens d'encourager l'écriture s'essouffent également. Les adaptations de pièces en français sont devenues récurrentes.

En fin de saison, ce sera l'occasion de s'arrêter un instant et de réfléchir ensemble à la saison suivante. L'objectif de cette journée est avant tout de faire se rencontrer tous ceux qui agissent pour le théâtre wallon. Notre souhait est également de susciter la réflexion chez chacun d'entre vous pour continuer à faire évoluer le théâtre.

Un programme complet vous sera communiqué début 2016. Notez d'ores et déjà que la participation à l'ensemble des activités de la journée sera gratuite.

Pour pouvoir nourrir le débat, deux tables rondes sont prévues. Nous sommes ç la recherche d'intervenants qui accepteraient de faire part de leur expérience.

La première table ronde s'intéressera davantage à l'écriture de pièces de théâtre aujourd'hui : comment écrit-on au 21^e siècle ? Que penser de l'adaptation ? Quels sont les thèmes de prédilections ? Peut-on écrire de la même manière qu'en français ? Y a-t-il des contraintes ? Y a-t-il des sujets tabous ? Pour quel public écrire ?

La seconde table ronde donnera la parole aux metteurs en scène et aux responsables de troupe : comment aborder la mise en scène d'une pièce ? Comment choisir une pièce ? Quel rôle donner au public ?

Comment gérer les comédiens ? Comment organiser sa préparation ? Comment assurer la promotion des pièces ? Faut-il renouveler le style ? Faut-il viser un public qui comprend difficilement le wallon ? Comment travailler avec des acteurs qui ne connaissent pas le wallon ?

L'un de ces deux thèmes vous interpelle ? Vous souhaitez participer en tant qu'intervenant ?

Pour toute question ou pour manifester votre intention de participer, n'hésitez pas à contacter par mail baptise.frankinet@provincedeliege.be ou maggy.pirotte@provincedeliege.be, ou téléphoner au 04/237.28.50

Baptiste Frankinet,
Responsable de la Bibliothèque des dialectes de Wallonie

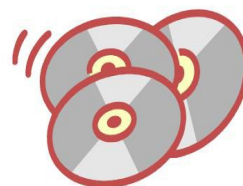
Vous êtes peut-être à la recherche, d'une grammaire, d'une B.D, d'un disque ancien, d'un C.D., d'un recueil de poésies, d'un livre...
tout cela en wallon et vous ne les trouvez pas (ou plus) dans le commerce



La Boutique des Amis du Trianon

Dispose peut-être de ce que vous cherchez

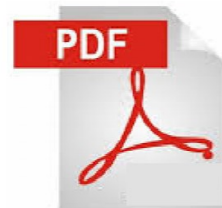
Renseignements : Anne-Marie COLLETTE
Avenue Destenay 4/91 à 4000 Liège - Tél : 0478 / 42 14 60





Avis

**Modification sur notre site !
Pour votre facilité,
les brochures des auteurs
sont classées par ordre
alphabétique.**



Nouveau service de la Fédération Culturelle Wallonne.

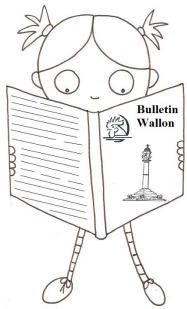
Les auteurs wallons désireux de déposer leurs pièces sur le site de notre fédération, peuvent les faire parvenir à Francis Roelandt responsable de notre site à l'adresse suivante

info@theatrewallon.be qui se fera le plaisir de les insérer afin que les troupes puissent les consulter et les télécharger !

« Dans la bibliothèque « rubrique à consulter »



Nouveau service de la Fédération culturelle wallonne. Votre agenda des spectacles en vidéo sur notre site dans la rubrique « vidéothèque » sous forme de télétexte.



Li pådje dès djônes

La Poyetrèye (Maurice Chapelle)

(wallon de Recogne—adaptation en wallon liégeois)

- Cokêcoûk ! Cokêcoûk !

Quî èst-ce qui tchante dispôy tot timpe à matin ?

C'èst l'cok qui displète totes sès djins.

- Cok-codâk ! Cok-codâk !

Qu'èst-ce qui s'sèreût bin passé dèl nut' ?

C'èst l'poye qu'a ponou in-oû.

- Tchîp tchîp tchirîp ! Tchîp tchîp tchirîp !

Quî èst-ce qui tchîptêye come in-arèdjî ?

C'èst l'poyon qu'a trové on viér.

- Cwin ! Cwin ! Cwin ! Cwin ! Cwin ! Cwin ! Cwin ! Cwin !

Quénès droles di biesses qu'on vint d'lèyî 'nn'aler ?

C'èst lès canàrds qui vont bagnî.

Ch ! Chch ! Chchch ! Ch ! Chch ! Chchch ! Ch ! Chch ! Chchch !

Quî èst-cevqui hufèle pus fwért qui l'vint ?

C'èst l'âwe qui vint tot hossant.

Glou ! Glou ! Glou ! Glou ! Glou ! Glou ! Glou ! Glou !

Qu'èst-ce qui rodjîhe come s'i sonnève ?

C'èst l'bûzê d'nosse gros dindon qui tchoûle.

Roû ! Roû ! Roû ! Roû ! Roû ! Roû ! Roû ! Roû !

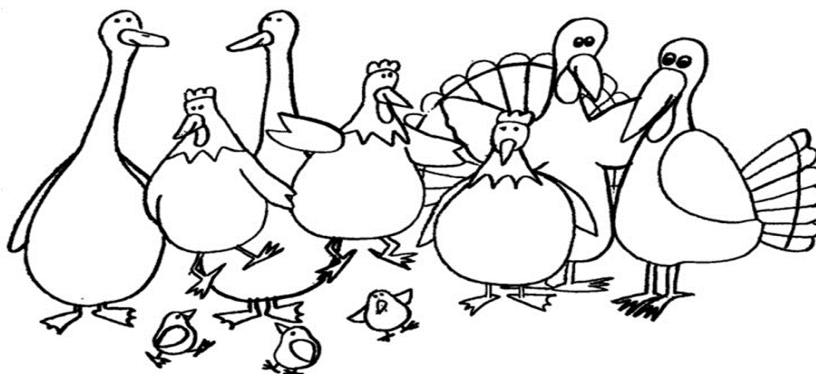
Quî èst-ce qui rôkèye la tot près ?

C'èst lès colons so l'bwérd dè teût.

Pitit ! Pitit ! Pitit ! Pitit !

Quî èst-ce qui houke asteûre totes lès biesses ?

Vinez ! Vinez ! C'èst vosse cins'rèsse !



Deux dictionnaires liégeois enfin en ligne

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la mort de Jean Haust, le Musée de la Vie Wallonne et la Fondation d'utilité publique mettent en ligne deux dictionnaires liégeois et français-liégeois, des ouvrages totalement gratuits. Une façon élégante d'honorer la mémoire du professeur de l'université et une très bonne nouvelle pour les amoureux de la langue wallonne.

Redécouvrez le wallon

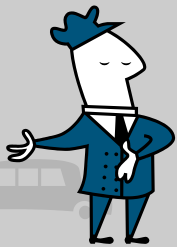
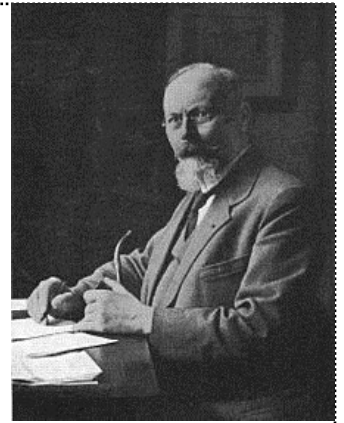
En visitant le site www.viewallonne.be/dicowallon, il est donc à présent possible de découvrir ou de redécouvrir cette langue qui faisait la fierté de la Belgique, au début du 20^{ème} siècle.

Le manuel franco-liégeois reprend des notions exprimées par un mot en français et leur équivalent en wallon.

On peut également y trouver des illustrations réalisées à partir des collections du Musée de la Vie Wallonne.

« Cette action complète un programme vaste visant à soutenir nos richesses dialectales par l'organisation d'événements comme le Gala du Théâtre wallon, des concerts, des visites thématiques, ... Ce dictionnaire en ligne encourage la connaissance et la pratique de la langue wallonne » explique le député provincial en charge de la Culture, Paul-Henri Mottard.

Des dictionnaires qui feront donc la joie de ceux qui veulent en savoir plus sur les origines de la Wallo-

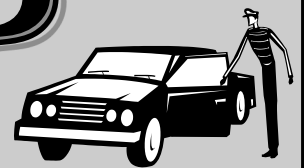


Transport de personnes Navette aéroport et petits colis

DERWA Jean-Luc Rue du Moulin, 92 Allieur
Tel: 04/247.20.15
GSM : 0477/48.59.93
T.V.A: 602.920.722

LUCKY CAB

Discôpez ciss' publicité èt dinez-l' â tchâfeû, vos ârez on rabatêdje dè prix so voss' voyêdje !!!



I va mâ

I va mâ! I va mâ tot-avâ, vos l' savez bin! I n' si passe nou djoû qu' on n' ètinse qu' ine ouhène va sèrer botike, qu' i-n-a todi pus' di djins à tchômèdje ou bin dès cis qui n' savèt wice va-s' po dwèrmi ou bin po magnî... Parèt-i qui c' èst cåse dèl "crîse"... On n' a rin d'mandé, nos-ôtes!...

Asteûre, i fât grèter todi pus bas, è fond di s' bouÛsse, po payî çou qu' on deût: l' êwe èt l' pan, po s' tchâfer èt po s' moussî, po... Rin qu' po poleûr viker, qwè! Nonna, nin po miner l' vèye come on crås cou d' tchåsse: djusse po-z-avu l' dreût d' èsse ine pitite djint come tot l' monde! M' èware qu' on n' nos-âye nin co oblidi jî a payî po l' nîvaye è l' iviér, po l' solo è l' osté èt po l' "bone" êr qu' on home tote l' annêye!... Portant...

Portant, dès çans', ènnè coûrt tot-avâ, savez. On moûse di çans' qui passe d' ine potche a l' ôte. L' êr di rin. Todi lès minmès potches, à rés'... Dji n' a co mây vèyou nou patron, nou bankî, nou minisse, qui s' seûye ritrové èclawé so l' creû dèl mizère! Lès gros bonèts n' polèt mâ! Il ont djusse bin l' toûr po v' fé creûre qui, si vos n' fez nin 'ne fwèce, vos sèrez co pus mâ ahèssîs après còp. Awè! Èt, so ç' tins la, i vikèt so blancs peûs, a houte di totes lès tracass' rèves dèl vicàreÛye èt s' ni loukèt-i nin pôr a 'ne djèye po s' fé avu bon! I fâreût tot l' minme qui tot l' monde prind'reût s' pârt d' èhales, mi sonle-t-i !...

Tot rawårdant, nos-ôtes, on-z-a bin mâlâhèye dè wårder on bê grand sourîre. Lès-eûres, lès djoûs, lès saminnes èt lès meûs si corèt lès djambes foû dè cou èt, nos-ôtes, on s' dimande qwè. Kimint fé po n' nin toumer todi pus bas è l' ourbîre ? Kimint fé po mâdjiner l' coleûr dès djoûs a v'ni, la qu' on s' divrè mutwèt co rastrinde on pô pus' ? I n' fâreût nin tot l' minme, al co-pète dè martchî, qui nos-èfants èt nos p'tits-èfants èritèsse d' on monde sins pus nole djôye, sins pus nou boneûr... Sins pus nou sourîre...

Awè, rapòrt às-èfants, i n' divrît nin èdurer lès mizères dès grantès djins. On n' èlzès fèt nin v'ni à monde po 'lzî mèskeûre li bètchêye, po 'lzès lèyî cori tot nou... On 'lzî deût d'ner lès-èhowes qu' i fât po qu' i polèsse crèhe sins rat'na. È leû cwér tot fî parèy qu' è leû tièsse. Po qu' i sèyèsse, dimin, dès feumes èt dès-omes qui n' âront nin sogne dè pognî èl vèye. Po qu' i polèsse tchèrî dreût so l' vòyes di leûs p'tits boneûrs...

Alè djans, minme s' i va mâ, pus vite qui dè taper djus, il èst co tins di r'trossi sès mantches!...

Ci n' èst nin pace qui tot va mâ,
Qui l' djeû dèl vèye èst sofokant,
Qu' on n' deût nin fé, po nos-èfants,
Çou qu' on pout èt, pôr, çou qu' i fât.

Paul-Henri Thomsin



Li cwène di Djus-d'-là

Rowe dès Récolèt'

(Vos l' pôrîz tchanter so l'êr Bal chez temporel'd'à Guy Béart.)

Rèspleû

Si nos r'passans on djoû mutwèt, po Djus-d'-là Moûse.
è nosse rouwale.

Som'nez-v' dèl sîse d'awous', là qu' dji v's-a rabrèssî,
dilé l' potale.

I

Lès djouweûs d' cwârdjeûs d'â Grètry,
dj'èl wadj'reû, n'î fit nin astème.

Po nos deûs, li pleû èsteût pris :
dji v's-aprindreû vosse catrucème...

II

Li ví bon-Diu d'âs Récolèt'
aveût bon d' nos vèy à marôde.
Mî, qu'aveû stu mèsse âcolète,
dj'èl loukîve po m' grand camaråde.

III

Sèreût-on mîs qu'en-on grinî,
qwand on a vint-ans, qui l' côur sètche?
Nos-èstîs come è paradis,
si nos n' comptîs nin lès-ostèdjès!

IV

Tot-z-oyant brère "âs cûtès peûres!"
so 'ne éclipe, vos-èstîz lèvèye.
Dji tûzéve : "Hiy! dèdja sèt-eûres !
Titine âs fleûrs va fé s' pavèye..."

V

È p'tit klokî d' Sint-Nicolèy,
lès clokes intrît tot dreût èl danse.
"Djans ! foû dè lét, mi gros cint-mèyes!
dj'ètind nosse fi qui rèy è s' banse...!"

VI

Dès peûres, dès bouquètes èt dès fleûrs!
c'èsteût câzî tos lès djoûs fièsse!
Mins l' rowe a pièrdou sès coleûrs,
èt nos-ôtes, l'agrè dèl djônèsse.

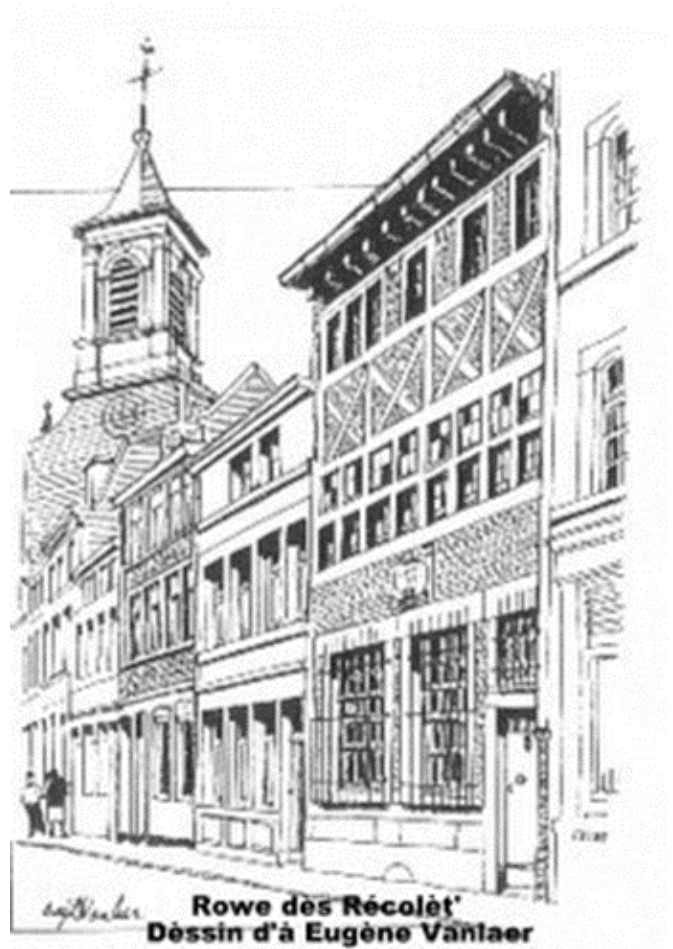
VII

Li tchèrète d'à Titine âs fleûrs,
tapèye à cou, tome èl roûviance,
lès banstès d'à Margot avou...

Adiè nos vilès kinohances!

Rèspleû finâl :

Si nosse fi r'passe mutwèt, on qwinze d'awous' al sîse,
po nosse rouwale,
Tûz'rè-t-i seûl'mint à rèsprinde lès deûs tchand'lés,
di nosse potale ?



Jean-Denys Boussart

Finale du 79^{ème} Grand Prix du Roi Albert I^{er}

En présence du représentant du Roi

Samedi 4 juin 2016 à 15h00

Théâtre communal - Le Trianon

Rue Surllet 20—4020 Liège

Réservations obligatoires 04/342.40.00 du mercredi au vendredi de 12h à 18h

Présentation du spectacle de la troupe lauréate



LI TROUP ABARONNAISE
de Cras Avernas (HANNUT) présente

« Ine clé po deûs »

De John Chapman et Dave Freeman adaptation en wallon liégeois de Georges Vesters



Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne, la Ville de Liège, de la Pro-



Nos langues, elles comptent !

Concours d'écriture dramatique en langue régionale endogène

Note d'orientation

La moitié des quelque 6000 langues parlées aujourd'hui dans le monde sont menacées de disparition à plus ou moins court terme. Nos langues régionales endogènes – le champenois, le francique, le lorrain (gaumais), le picard, le thiois brabançon (bruxellois), le wallon – font partie de ces langues « (sérieusement) en danger » cartographiées par l'UNESCO.

Le Concours d'écriture dramatique « Nos langues, elles comptent ! » est organisé dans le cadre de la Fête aux Langues de Wallonie. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public à la riche diversité des langues régionales endogènes et au processus de déclin qui hypothèque leurs chances de survie au 3^e millénaire. Dans cette perspective, les organisateurs du Concours mettront tout en œuvre pour que la pièce sélectionnée fasse l'objet d'une série de représentations au sein des institutions culturelles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Trois activités devraient accompagner systématiquement ces représentations : la projection de la capsule réalisée par l'UNESCO au sujet des langues en danger dans le monde, la distribution aux spectateurs d'un questionnaire relatif aux mesures à mettre en œuvre pour protéger nos langues régionales endogènes, un dialogue entre les artistes impliqués dans le projet – auteur(s) du texte, metteur(s) en scène, comédien(s) – et le public.

La problématique des langues en danger vous inspire ? Vous souhaitez contribuer à la valorisation des langues régionales endogènes ? Les organisateurs du Concours d'écriture dramatique « Nos langues, elles comptent ! » vous invitent à prendre la plume et à soumettre un texte pour le **15 septembre 2016** au plus tard. Les conditions de participation et la procédure de sélection sont détaillées dans le règlement ci-joint. Bonne chance à toutes et à tous !

Règlement

Article 1

Le Concours d'écriture dramatique en langue régionale endogène « Nos langues, elles comptent ! » est organisé par le Comité coordinateur de la « Fête aux Langues de Wallonie », avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il dispose de plusieurs partenaires promotionnels dont la RTBf/Vivacité et le C.R.O.M.B.E.L.

Article 2

L'œuvre soumise au Concours consistera en une pièce de théâtre écrite majoritairement dans une des langues régionales endogènes pratiquées en Fédération Wallonie-Bruxelles : champenois, francique, lorrain (gaumais), picard, thiois brabançon (bruxellois), wallon. L'insertion de passages écrits dans d'autres langues (français, langues de l'immigration, ...) de même que le mélange de langues régionales endogènes différentes sont autorisés.

Article 3

L'œuvre soumise au concours sera originale et inédite. Au moment du dépôt de la candidature, elle n'aura encore bénéficié d'aucun Prix. Les traductions, les adaptations et les réécritures d'œuvres existantes seront irrecevables.

Article 4

Aucun genre n'est exclu : satire, drame, pièce sociale ou poétique, marionnettes, seul en scène, ... La durée de la représentation se situera entre 30 et 45 minutes.

Article 5

L'œuvre soumise au Concours fera écho à la problématique des langues en danger évoquée dans la capsule réalisée par l'UNESCO « Les langues, ça compte ! » (disponible sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=DKwePfJv10U>). Dans cette perspective, elle visera la valorisation de la diversité linguistique, celle des langues régionales endogènes tout particulièrement. Elle mettra en évidence l'importance culturelle et relationnelle de ces langues.

Article 6

Il ne sera admis qu'un seul texte par candidat. Les œuvres collectives sont recevables.

Article 7

Le(s) candidat(s) enverra (-ont) sa (leur) candidature pour le **15 septembre 2016 à 17h00** au plus tard, la date et l'heure du courriel d'envoi faisant foi, à l'adresse suivante : nadine.vanwelkenhuyzen@cfwb.be. Le texte sera accompagné d'une traduction française soignée. Ces deux documents, joints en attachement du courriel de candidature, seront fournis au format Word ou PDF. Ils excluront toute information qui en révélerait l'auteur (les auteurs).

Article 8

Un Jury, composé de professionnels des arts de la scène, de la diffusion et de l'écriture en langue régionale endogène, sélectionnera le meilleur texte sur base des critères suivants :

- qualités littéraires (originalité du scénario, maîtrise des techniques dramaturgiques, ...)
- qualités linguistiques (correction de l'orthographe et de la grammaire, richesse du vocabulaire, quelle que soit la langue utilisée, ...)

modernité du propos

respect des consignes données aux articles 2, 3, 4 et 5

Le Jury, qui travaille collégialement et en toute indépendance, est seul compétent pour désigner le(s) lauréat(s). Ses décisions, élaborées à la majorité simple, seront sans appel.

Le Jury peut renoncer à désigner un lauréat dès lors qu'il estime que la qualité des textes proposés est insuffisante.

Article 9

Le meilleur texte sera proclamé le samedi 15 octobre 2016 à Namur. Il sera récompensé par un Prix d'un montant de 1000 euros.

Article 10

En recevant le Prix, le(s) lauréat(s) s'engage(nt) à :

céder, à titre non exclusif, au Comité coordinateur de la Fête aux Langues de Wallonie et aux partenaires du Concours le droit de reproduire, d'éditer, de diffuser, de traduire le texte primé, en tout ou en partie, sous forme d'un recueil ou dans une publication papier,

numérique ou par onde et ce sans limite de temps. Les éditions, reproductions et diffusions précitées, en ce compris les parutions dans la presse quotidienne ou périodique, seront

considérées comme promotionnelles et, à ce titre, ne donneront lieu à aucune rétribution

complémentaire au Prix attribué dans le cadre du Concours. Pour la publication, le Comité

coordinateur de la Fête aux Langues de Wallonie et ses partenaires se réservent le droit

d'effectuer les corrections nécessaires, dans le respect du texte de l'auteur

mettre gracieusement son texte à disposition des troupes de théâtre professionnel e

amateur afin qu'il puisse faire l'objet de représentations, notamment au sein des

institutions

culturelles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

garantir le Comité coordinateur de la Fête aux Langues de Wallonie et ses partenaires contre

tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le caractère inédit du texte

soumis au Concours

accepter sans réserve les clauses du présent règlement. Aucun recours fondé sur les

conditions, le déroulement et le résultat du Concours ne pourra être admis.





Fête
aux langues
de Wallonie

FÊTE AUX LANGUES DE WALLONIE 2016

CONCOURS « DESSINE-MOI UNE MASCOTTE »

Note d'orientation

Les langues régionales pratiquées en Wallonie et à Bruxelles – le wallon, le picard, le gaumais, le bruxellois, etc. – sont aujourd'hui menacées de disparition. De nombreuses personnes et associations tentent de ralentir, sinon d'inverser, le mouvement de déclin qui les frappe. En 2015, elles ont créé, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une opération de sensibilisation intitulée la « Fête aux langues de Wallonie » (FALW), qui a notamment pour objectif de développer l'intérêt suscité par ces langues auprès de nouveaux publics, en particulier la jeunesse.

Le concours « Dessine-moi une mascotte » vise à renforcer l'identité visuelle de l'opération et son appropriation par le (grand) public. La mascotte de la FALW sera un outil de communication et de marketing événementiel : elle figurera sur les supports communicationnels et sur les accessoires promotionnels de l'opération (en 2D et en 3D). Elle servira aussi de source d'inspiration pour différentes créations littéraires, artistiques et/ou ludiques organisées dans le cadre des prochaines éditions de l'opération (BD, album illustré, animation dessinée, spectacle de marionnettes, chanson, jeu, ...).

Vous êtes auteur-illustrateur, dessinateur, graphiste, designer (éventuellement en cours de formation) ? Vous êtes sensible à la sauvegarde de notre diversité linguistique et culturelle ? Participez au concours « Dessine-moi une mascotte » organisé par le Comité coordinateur de la FALW : adressez votre projet pour le **15 septembre 2016** au plus tard et remportez le Prix de 1000 (mille) euros attribué au lauréat !

Règlement

Article 1 – Organisateur

Le concours « Dessine-moi une mascotte » est organisé par le Comité coordinateur de la « Fête aux langues de Wallonie », avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Article 2 – Candidats

Le concours est ouvert aux auteurs-illustrateurs, aux dessinateurs, aux graphistes et aux designers résidant en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur artistique (arts plastiques et visuels, techniques de diffusion et communication, design, ...) situés sur le territoire de cette même Fédération.

Article 3 – Cahier des charges

La mascotte, créée spécialement dans le cadre du présent concours, représentera une création originale du candidat.

La mascotte peut être une personne humaine, un animal, une créature imaginaire.

Les caractéristiques physiques de la mascotte, les accessoires et les couleurs sont laissés au libre choix des candidats ; la mascotte devra pouvoir se combiner harmonieusement au logo de la « Fête aux langues de Wallonie ».

La mascotte est emblématique de la « Fête aux langues de Wallonie » ; ses principaux traits de caractère sont les suivants : dynamique, souriante, espiègle, curieuse, ouverte sur le monde et les autres.

La mascotte portera un nom pan-wallon ; le candidat a la possibilité de déposer une ou deux propositions ; le choix définitif du nom sera laissé à l'appréciation du Jury, lequel pourra sélectionner un projet de mascotte sans retenir le nom proposé par son auteur.

La mascotte sera le personnage central de différentes activités créatives et/ou ludiques organisées dans le cadre des prochaines éditions de la « Fête aux langues de Wallonie » (BD, album illustré, animation dessinée, spectacle de marionnettes, chanson, jeu, ...).

La présentation du visuel de la mascotte sera polychrome.

Le visuel de la mascotte pourra être :

décliné pour la création de produits dérivés en 2D et 3D

décliné sous différents formats pour tous types de support de communication (papier, numérique, audiovisuel).

L'illustration de base en 2D est présentée sur un support papier de dimension A4

(297 mm x 210 mm) ; cette illustration sera également fournie sous format

numérique (fichier ADOBE PDF) et sous format bmp et jpg en haute définition. Exemples d'applications graphiques : flyers A5, affiche A4 à A2, papier à en-tête, roll-up, sticker, badge, panneau de signalisation, ...

Le modèle 3D de la mascotte pourra être présenté en déclinaisons d'attitudes sur support papier et numérique en 2D ; la réalisation d'une maquette de la mascotte en 3D (impression 3D ou modelage) sera appréciée, mais elle est optionnelle et non obligatoire dans le concours. Exemples d'applications : pin's, figurine, peluche, marionnette, animation dessinée, ...

Article 4 - Dépôt des candidatures

Les candidats se manifesteront et enverront leur candidature pour le **15 septembre 2016 à 17h00** au plus tard, la date et l'heure d'envoi du courriel faisant foi, à l'adresse suivante : nadine.vanwelkenhuyzen@cfwb.be. Le dossier communiqué par courriel comprendra un bref *curriculum vitae* et les fichiers numériques (ADOBE PDF, BMP, JPG) spécifiés à l'article 3. Ces fichiers excluront toute information qui révélerait l'identité de l'auteur. Les candidats enverront en outre leurs travaux au format papier pour le **15 septembre 2016**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Nadine Vanwelkenhuyzen - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service des Langues régionales (bureau 1A125), Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles. Les coordonnées du candidat figureront au dos de l'enveloppe ou dans une lettre d'accompagnement. Aucune information susceptible de révéler l'identité de l'auteur ne figurera sur les travaux au format papier.

Article 5 – Jury

Les candidatures seront soumises de manière anonyme à un Jury pluridisciplinaire, composé de membres du Comité coordinateur de la « Fête aux langues de Wallonie » et d'experts des arts graphiques et visuels. Le Jury sélectionnera le meilleur projet sur la base des critères énoncés à l'article 3 du présent règlement. Travaillant collégialement et en toute indépendance, il est seul compétent pour désigner le lauréat. Il peut renoncer à désigner un lauréat dès lors qu'il estime que la qualité des projets proposés est insuffisante. Ses décisions, élaborées à la majorité simple, seront sans appel.

Article 6 – Prix

Le lauréat sera proclamé le samedi 15 octobre 2016 à Namur. Il sera récompensé par un Prix d'un montant de 1000 (mille) euros.

Article 7 – Recours

En participant au présent concours, les candidats s'engagent à garantir le Comité coordinateur de la « Fête aux langues de Wallonie » contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le caractère inédit du projet soumis au concours. En outre, ils acceptent sans réserve les clauses du présent règlement. Aucun recours fondé sur les conditions, le déroulement et le résultat du concours ne pourra être admis.

Article 8 – Obligations du lauréat

En recevant le Prix, le lauréat s'engage à céder, à titre exclusif, au Comité coordinateur de la « Fête aux langues de Wallonie » et à son partenaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le droit de reproduire, de publier de décliner, d'exploiter dans diverses activités créatives et/ou ludiques la création primée, sous tous types de supports. Les reproductions, publications, déclinaisons et exploitations précitées seront considérées comme promotionnelles et, à ce titre, ne donneront lieu à aucune rétribution complémentaire au Prix attribué dans le cadre du concours.

N'oubliez pas, pour me transmettre votre agenda en vue de sa publication dans le Bulletin Wallon, il vous faut impérativement me le faire parvenir pour le **12 du mois qui précède la manifestation,**

Christel Baiwir

Par courriel : christelbaiwir@hotmail.com

Par téléphone : 0495/77.48.06 (Après 19h)

BIBLIOTHÈQUE FÉDÉRALE

Si vous voulez consulter son contenu et ainsi pouvoir disposer de brochures en lecture vous pouvez contacter le responsable :

Anne-Marie Collette tél. : 04/278.67.72 ou 0478/421 460

Pour rappel, la bibliothèque est installée au 1er étage « salle des Amis du Trianon »,
Rue Surllet 20 à LIEGE

AGENDA AVRÎ

La Royale Troupe Ben-Rio

Salle V. Bonnechère, 14 à 4367 CRISNEE

Vendredi 01 avril 2016 à 20h (Date supplémentaire)

Samedi 2 avril à 20 h

Dimanche 03 avril 2016 à 14h30

«Pijama po sih» comédie de J.-L. DERWA d'après M. CAMOLETTI

Réservations :0472/30.34.84

Les Plaihants Amis de Couthuin

Samedi 2 avril 2016

Dimanche 3 avril 2016

Dimanche 10 avril 2016

«Mi feûme èst supporter» de J. KIRKOVE

Les Comédiens d'Antinac

Salle Communale Anthisnes

Samedi 16 avril 2016 à 20h

Samedi 23 avril 2016 à 20h

«La comtesse vient diner ce soir» vaudeville de Patricia HAUBE

Réservation : A. MAHY : 04/382.73.08

Les Foûs Guides

Centre de loisirs à Robermont
Rue du Bassin 119 à 4030 Grivegnée

Samedi 23 avril 2016 à 20h

«Kimint e-st-i possible !» comédie de Ch. DERYCKE adaptation de J. THOUNE

Renseignements : Jules BRIOL : 0475/306.407

La troupe de Heure-le-Romain

Salle les Rouges

Samedi 23 avril à 20h

Dimanche 24 avril à 15h30

«Ernèsse n'a nôle tchance» comédie en 3 actes de Ch. DERYCKE

Réservation au NID à partir du 12 avril 2016

Téléphone : 04/286.14.63

Li Teyâte dèl Clignète di Loncin

Salle Patria

45, rue de Jemeppe à Loncin

Samedi 23 avril à 19h30

Dimanche 24 avril à 15h

«Mi père l'aveût bin dit !» Comédie en 3 actes de N.GOFFART

Réservations : Monique LEDOUBLE 04/263.68.75 ou 0472/78.54.04

Les Djoyeûs Lurons de Trooz

Salle Floreal à Fraipont—Trooz

Dimanche 24 avril 2016 à 14h30

« Nos marians nosse mame » opérette de N. TROKART et O. BURY

Réservations : José THYSSEN au 087/26.79.23 ou au 0474/390.166

Téyâte dè Trianon

Samedi 16 avril	19h30	Adiè Lisète	Opérette
Dimanche 17 avril	14h30		

Tèyâtes di marionètes



Musée de la Vie wallonne

Newsletter

Musée de la Vie Wallonne

Cour des Mineurs - 4000 LIEGE

Rens. : 04/237 90 50

Programme complet disponible au Musée

Un spectacle interactif qui emmène grands et petits dans le monde merveilleux du théâtre traditionnel liégeois. Tous les mercredis à 14h30 et les dimanches à 10h30.

Pendant les vacances scolaires : mardis et jeudis à 14h30. Entrée : 3€ par enfant.

Dimanche 03 : Feragos d'Espagne

Mardi 05 : Le mystère des cocognes

Mercredi 06 : La Belle au bois dormant

Jeudi 07 : Le mystère des cocognes

Dimanche 10 : Richard le félon

Mercredi 13 : Tchanchès et la lampe merveilleuse

Dimanche 17 : L'émeraude du Diable

Mercredi 20 : Le géant Fier-à-bras

Dimanche 24 : Robin des bois

Mercredi 27 : Le gnome mangeur d'yeux

Théâtre à Denis

Rue Sainte-Marguerite 302 à 4000 Liège

Réservations et renseignements :

04/224.31.54 / 0475/70.10.04

www.tchanches.com

1er et 3ème dimanche à 15h

2ème et 4ème dimanche à 10h30

Le mercredi à 15h

Prix des places
adultes ou enfants : 3 €
Si vous possédez
la **carte de membre à 5 €**
(disponible au théâtre)
toutes les places sont à 2 €

Il ne faut pas prendre Légende pour des contes:

Ven. 01 à 20h 21^{ème} soirée anniversaire : "Il ne faut pas prendre Légende pour des contes", de Marc Provoost. Séance pour adultes durant laquelle la vérité sur les contes vous sera dévoilée !

Thésée et le Minotaure.

Dim. 03 à 15h, Mer. 06 à 15h et Dim.10 à 10h30

Le talisman enchanté:

Mar. 05 à 15h

Prince Vaillant:

Jeu. 07 à 15h

Le serpent d'émeraude

Mer. 123 à 15h

Tchanchès et les pirates

Dim. 17 à 15h, Mer. 20 à 15h, Dim. 24 à 10h30

Geneviève de Brabant

Théâtre de Marionnettes de Mabotte

Rue Mabotte, 125

4101 Jemeppe

Spectacle de marionnettes liégeoises

Les mercredis et les dimanches

Renseignements : M. Defays 04/233 88 61

La forêt enchantée (E) Création

Ve. 01, Sa. 05 et Di. 03-04-2016 à 15h00

E.T le voyageur de l'espace (E) Reprise

Dimanche 10-04-2016 à 15h00

Mercredi 13 et 20-04-2016 à 14h30

Samedi 16-04-2016 à 15h00

Dimanche 17-04-2016 à 10h30 et 15h00

Geneviève de Brabant (A) Création

Vendredi 22 et 29-04-2016 à 20h00

Samedi 23 et 30-04-2016 à 20h00

Dimanche 24-04-2016 à 15h00

Musée Tchantchès
République libre d'Outre-Meuse
Théâtre Royal Ancien Impérial
Rue Surlet 56 à 4020 Liège
Réservations et renseignements :
04/342.75.75 ou www.tchantches.be
Nouveau : Carte de fidélité

Dimanche 3 à 10H30 : La fabuleuse légende des deux Chevaliers Milles et Amys
Mercredi 6 à 14H30 : Opération sauvé Tchantchès + La revanche de Roland
Dimanche 10 à 10H30 : Tchantchès visite l'aquarium
Mercredi 13 à 14H30: Tchantchès visite l'aquarium

Nouveau spectacle pour adulte (dans le cadre des 700 ans de la Paix de Fexhe)
Jeudi 14 et vendredi 15 à 20H00 et samedi 16 à 15H00

Dimanche 17 à 10H30 : L'otage
Mercredi 20 à 14H30 : La nuit au Musée Tchantchès
Dimanche 24 à 10H30 : Spectacle surprise fin de saison

Théâtre Al Vîle Rouwale dè Coq
Avenue des Marronniers, 166
A 4420 Saint-Nicolas
Réservations et renseignements :
04/233.76.35
www.alvilerouwaledecoq.simplesite.com

Samedi 2 avril à 15h00 :

Le pékèt fabuleux présenté par Matthieu Brogniez



COPIN'RÈYES

CÈRKE DÈS SÎZES WALONES DI SPÀ .

Les 3^{èmes} **jeudis 087/77.19.89**
Foyer Culturel Vaux Hall SPA .
Bibliothèque, rue de l'Hôtel de Ville à VIELSALM.

THIMISTER-CLERMONT

« Lès K'picis dè walon »
Le 1^{ier} **jeudi du mois** de 19h.45 à 22h.00
Local Caroline Deheselle à **Bêfve, La Minerie-Thimister**
Animateurs: Jacques Jamar (087/44.51.40) et Céleste Schoonbroodt (087/44.64.68)

NOSSE COPIN'RÈYE 087/46.93.98.

Les 1^{ers} **vendredis** de 16h à 17h30. Centre Administratif
R. Neuve 35 à PEPINSTER.

JUPRELLE-TABLE DE CONVERSATION WALLONNE (ouverte à tous) 04/278.32.79

Tous les **lundis** de 14h.30 à 16h.. Salle du Trihé à Juprelle
C.R.I.W.E. 04/342.69.97.

Les **mercredis** de 16h à 18h.. Animation Marcel Slangen
Cafétéria du Théâtre du Trianon, Rue Surlet 20 à 4020 Liège

COPIN'REYE DI WAREME 019/32.45.35 P. Roth

Un **mardi** sur deux, de 16h.30 à 18h.

Au local des loisirs de la ville

Li copin'reye dè sôtès

Tous les premiers **mercredis** du mois de 14 à 17h parc des sources, 78, avenue des Thermes 4050 CHAUDFONTAINE

Information : Marcel Louis 04/351.72.71 – 0474.29.02.59
causeriealusine@hotmail.be

Li copin'reye di Oûpêye

Tous les **lundis** de 17 à 19 heures à la bibliothèque d'Oupeye-

Renseignements : 04/248.13.05

Copin'reye de Glons

Tous les **lundis** de 15h à 17h au Centre Culturel de Glons.

Table de conversation en wallon à Visé

Chaque semaine (sauf congés scolaires) alternativement **vendredi** de 14h à 16h et **samedi** de 10 h à 12h

A la Maison de la Laïcité, rue des Béguines 7A

BIBLIYOTÉKES

Bibliothèque dè pàrlers dèl Walon'reye

Musée de la Vie wallonne

Cour des mineurs, 4000 LIEGE

Baptiste FRANKINET : Tél : 04/237.28.50

Courriel : bdw@viewallonne.be .

REUNIONS LITTERAIRES

ROYAL CAVEAU LIEGEOIS se réunit au

Tchantchès. Les 2^{èmes} **jeudis** de 19h30 à 21h30.

Rapoûlédje, vilès tchansons.

Contact: 04 362 58 38

email: jeanine.salenbien@skynet.be

LI CAVÔ HUTWÈS 085/21.10.39

1^{er} **jeudi** à 19h30. A nosse baraque, rue Malle Terre

TIHANGE. Parler, lire, écrire et chanter en wallon.

COURS DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE WALLONNES

C.R.I.W.E 04/342.69.97. Les mardis de 19h30 à 21h30 (hors vacances) rue Surllet 10 à 4020 LIEGE.

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française d'Ans/Alleur

Rue Georges Truffaut 37 à 4432 Alleur tél. : 04/239.80.30
Tous les mercredis de 18h30 à 21h.

U3A NOSSE LINGADJE 04/370.18.01

Les vendredis de 9h à 12h. Marché Couvert
Rue J.Prevers 1 LIEGE Droixhe.

LES AMIS DE LA FN 04/264.06.63

Lundis et mercredis à 20h30 Atelier de Théâtre Wallon.
Charlemagn'rie rue H.Nottet 11, Herstal.

DJOYEÛS WALONS D'SO LÈS C'MONES .

Pour tous : le mardi de 16 à 18 heures

Local : Centre Culturel de Seraing, rue Renaud Strivay à 4100 SERAING

R.JOELANTS 04/336.09.56. / F.CHAUMONT 04/336.21.79

F.P.S. ROCOURT 04/248.18.70. Les mardis de 17h30

« Lès K'picis dè walon »Thimister-Clermont

Cours de wallon :

le 3^{ème} jeudi du mois de 19h45 à 22h00

Local : Caroline Deheselle à Bêfve, La Minerie-Thimister

Animateurs: Denise WILLEM (087/33.86.91) et Alain DELHEZ (087 /44.67.92)

Lecture de textes d'auteurs wallons, des proverbes du mois, des petits dialogues.

Apprentissage du vocabulaire suivant des thèmes choisis, d'un peu de grammaire et de l'orthographe...

Rédaction de petits textes à partir d'illustrations ou de situations vécues.

LI WALON SO LÈS-ONDES

RADIO HESBAYE FM 107.5

Les jeudis de 19h30 à 21h. R.Joannes 019/32.81.64.

R.F.B. VILLERS FM 107.9

lundi de 16 à 19h, .

F.Cornet 0476/78.36.96.

Présentation René. Mottin.

VICACITE RTBF FM 90.5

Jacques Warnier et Louise Moor

Les lundis de 20h00 à 23h00

« SÎZE WALONE ».

A N'NIN RATER

Tos les djoûs dèl saminne dè londi à vinrdi« Liègeoiseries » d'a Paul-Henri Thomsin so lès ondes di Vivacité.

L'â-matin 7h15, avou Olivier Colle (Liège matin). L'après-l'dîner, à 15h.15, avou Michel Vincent (Liège aller-retour)

RADIO PLEIN SUD FM 93.5

tel : 04/275.45.82

lundis de 17 à 18. Mardis de 10 à 12. Samedis de 12 à 14h.
les mercredis de 20 à 23h : en alternance Cabaret et Théâtre.

RADIO FIZE BONHEUR FM 107.9

Tél. : 085/ 21.49.86 - Présentation René Motin

Le lundi de 19 à 22h - "come es nos mohone"

Lès maximes d' amon nos -ôtes!..

- Vos n'trov'rez mây pu grand roûvi's
qu'in-ome, la qu'a div'nou minisse

« BULLETIN WALLON »

Dépôt légal N° BD 29975, adressé aux associations, auteurs et membres en règle de cotisation.
Associations 20 €, auteurs et membres 12 €. **Compte BE 50-000013077418** de la F.C.W Liège, 4000 LIEGE.

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Conseil des langues endogènes, de la Province de Liège et du Service des Affaires Culturelles, de la commune de Blegny.

Éditeur responsable : Christel BAIWIR 04/370.03.62